

Chronique romande et tessinoise

Autor(en): **Reichler, C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **28 (1981)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-366909>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chronique romande et tessinoise

Pour faire plaisir à notre ami Jean Naef, vice-président AGPC et nouveau président de la CRI (félicitations!), nous avons décidé de baptiser «Chronique romande et tessinoise» les pages en français et en italien concernant nos associations cantonales.

Cette chronique doit être, comme auparavant et toujours, le lien entre les cantons romands, le Tessin, d'une part, et la partie alémanique de notre pays d'autre part, tout en reflétant les diverses activités latines de la protection civile.

Genève. Précédant l'inauguration les 7

et 8 novembre du Centre de protection civile de Grange-Falquet à Chêne-Bougeries, une très intéressante conférence a été donnée par Mme Renée Chambordon, présidente du Centre de liaison des Associations féminines genevoises et membre de l'Association pour la protection civile, sur le thème «*La participation de la femme dans la protection civile*», exposé que nous reproduisons in extenso ci-après.

*

Par manque de place, la suite de l'exposé de M. Gaby Bise sur la «Protec-

tion civile suisse» est reportée à un prochain numéro.

Et, puisque ce numéro double est le premier de 1981, nous espérons que nos lecteurs et amis romands, suisses et étrangers auront bien commencé cette nouvelle année et nous leur souhaitons qu'il en soit de même tout au long des semaines et des mois à venir!

Fribourg, décembre 1980.

Ch. Reichler

Président de la Commission de rédaction et information de l'USPC

La participation de la femme dans la protection civile

I. Introduction

En Suisse, les services de la Croix-Rouge, des samaritains et la protection civile (PC), sont actuellement ceux où les femmes sont inscrites en nombre et instruites pour faire face, avec efficacité, aux situations de catastrophes et de conflit, en dehors du système militaire.

Les êtres humains, malgré ou à côté de leur agressivité naturelle face à la vie et à leurs confrères, sont toujours disposés à venir en aide à leur prochain, surtout en cas de nécessité. Mais l'élan spontané de porter secours ou de prévenir le danger ne donne pas, hélas, la connaissance subite et intuitive de ce qu'il faut faire. Le «savoir-faire» au bon moment nécessite une instruction et une formation acquise auparavant et demande d'y consacrer le temps nécessaire.

Le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes, que nous cherchons à faire reconnaître dans tous les domaines, touche également la défense générale de notre pays. Cette défense n'est pas seulement de se protéger en cas de guerre, mais aussi d'être prêt à intervenir en cas de catastrophes naturelles (inondations, rupture de barrage, avalanches, tremblements de terre, etc.) ou d'accidents techniques (explosions, incendies, émanations toxiques, etc.).

Cette défense doit donc être prise en charge et par les hommes et par les femmes, chacun selon ses possibilités et sa disponibilité!

II. L'engagement actuel de la femme dans la PC

Il n'y a pas de cours réservés uniquement aux femmes; cours de base et cours annuels sont mixtes et c'est une bonne chose.

Les hommes sont astreints, les femmes sont volontaires dans les services de PC. Cela crée une stimulation entre hommes et femmes et permet d'éviter une trop grande ségrégation dans la répartition des tâches demandées aux participants. Chacun apporte ses capacités et ses expériences dans les domaines technique, professionnel et ménagère.

La tendance est, bien sûr, d'attribuer le service sanitaire aux femmes. Mais elles ne sont, comme les hommes, ni toujours attirées ni toujours douées pour le service des soins aux blessés.

Heureusement, d'autres services, comme celui des transmissions, des abris, des transports, de subsistance, de l'aide aux sans-abri, de l'administration, permettent aux femmes de faire valoir leurs aptitudes.

III. Les connaissances à acquérir

Il y a une foule de matières à apprendre dans les cours donnés à la PC.

Depuis dix ans, j'ai participé à 48 cours sanitaires (de base, de cadres et ordinaires) et j'y ai toujours trouvé quelque chose que je ne savais pas ou que j'avais oublié. Pour une infirmière qui a pratiqué longtemps dans les hôpitaux, il est excellent de se trouver dans d'autres conditions de travail et d'apprendre à pratiquer une médecine

de secours avec des moyens de fortune et de réapprendre les gestes qui sauvent dans la vie courante: c'est-à-dire, en cas d'accidents à domicile, sur la route, à ski, lorsque l'huile bouillante s'enflamme, lorsque l'enfant s'étouffe avec un objet avalé, la manière de mettre les blessés en position d'attente en cas de fractures de bras ou de jambes, etc.

Dans mon cas particulier, de par mes très nombreuses années de pratique comme infirmière, il m'est très précieux de pouvoir et de savoir enseigner à d'autres des gestes, des réflexes, des notions qui, pour moi, sont devenus tellement naturels que j'en oublie que mes collègues de cours ne les ont pas encore acquis.

Nous apprenons, dans ces cours, à être complémentaires les uns des autres et à découvrir les dons et les acquis professionnels de chacun de nous; qu'ils soient techniciens, violonistes, mères de deux ou trois enfants, ils m'ont aidé à revoir mes gestes, mes explications dans la façon d'utiliser le matériel de perfusion et de réanimation, les lampes de secours, et les relations entre enfants et adultes, par exemple. C'est fou, le nombre de pourquoi et de comment qui jalonne un cours de deux jours!

Dans les cours sanitaires, on apprend à s'occuper d'un blessé dans les circonstances courantes de la vie ou d'un malade soigné à domicile, c'est-à-dire, à inculquer des notions de base pour du personnel non qualifié en soins infirmiers.